

Conseil stratégique à la police en Afrique

Une contribution au renforcement des capacités des unités de police nationales et régionales

Quelle est la situation initiale ?

La majorité des services de police en Afrique subsaharienne ne sont pas pleinement à la hauteur de leur mission qui consiste à protéger la population contre la violence, la criminalité et les menaces terroristes. **Les droits humains et les principes de l'État de droit sont fréquemment peu enracinés dans les services et institutions nationales et régionales.** Les déficits de transparence, de contrôle et de reddition de comptes dans le secteur de la sécurité minent la légitimité qu'accorde la population à la police, de sorte que les **fonctionnaires de police sont parfois même perçus comme une menace.** La conséquence est la favorisation de l'instabilité des États déjà majoritairement fragiles.

Les violations de la loi par les autorités de sécurité sont également favorisées par des défauts structurels tels que le **manque de formation, d'expertise et de manuels de procédures standardisés ainsi que les infrastructures déficientes dans les services de police.**

La coopération entre les services de police, la police judiciaire et la justice est généralement faible. Il en résulte non seulement un taux de criminalité élevé contre un faible taux d'élucidation, mais également une insécurité juridique considérable au sein de la population ainsi qu'un manque de confiance dans la police, supposément garante de l'ordre juridique. **L'absence de prestations des services de police se fait particulièrement sentir dans les zones rurales reculées.** La police y est souvent même indisponible.

Le monopole étatique légitime du pouvoir a alors une emprise limitée et est souvent assuré par les **autorités traditionnelles et des acteurs informels du secteur de la sécurité.** Il en résulte des menaces transfrontalières pour la sécurité et la stabilité des différents pays et régions, avec pour corollaire la progression de la criminalité transnationale organisée telle que le trafic de drogue, d'armes et d'êtres humains. Dans le même temps émergent des organisations terroristes

Intitulé du programme	Programme pour la création et le renforcement des unités de Police de plusieurs pays d'Afrique
Composantes pays et composantes régionales	Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Kenya, Mauritanie, Nigeria, Sénégal, ainsi que l'Union africaine (UA) et le G5 Sahel
Commettant	Ministère fédéral allemand des Affaires étrangères
Organismes de tutelle	Ministères de l'intérieur, ministères de la sécurité publique, parfois aussi les autorités de police et les ministères de la justice, Commission de l'UA, Secrétariat permanent du G5 Sahel
Durée totale	Juillet 2019 à décembre 2022
Budget (2019-2022)	35,8 millions d'euros

telles que Boko Haram, Al-Qaïda au Maghreb islamique et Al-Shabaab, qui agissent de plus en plus dans des pays en situation post-confliktuelle et menacent les populations.

Les services de police nationales et régionales, notamment dans ces régions-là, ne disposent pas de capacités institutionnelles et humaines suffisantes pour assurer la sécurité des citoyen-ne-s.

Quel est notre objectif ?

Les capacités institutionnelles et humaines des autorités de police, d'institutions et de partenariats à l'échelle nationale et régionale sont renforcées sur la base des principes de l'État de droit, ce qui contribue à la lutte contre la criminalité transnationale organisée et le terrorisme dans les pays d'Afrique fragilisés, en conflit ou sortant d'un conflit.



Photos de gauche à droite :

Travail de sensibilisation de la police sur le port obligatoire du casque au Bénin

Des policiers en formation sur l'analyse d'une scène de crime au Sénégal

Photos de gauche à droite :

Accueil dans un commissariat de police en Côte d'Ivoire

Exposé dans le cadre d'une mission de sensibilisation du G5 Sahel

Marina Mdaihi
Marina.Mdaihi@giz.de



Comment travaillons-nous ?

Depuis 2009, la GIZ promeut des processus de réforme de la police en Afrique sur commande du ministère fédéral allemand des Affaires étrangères. Le « programme pour la création et le renforcement des unités de Police de plusieurs pays d'Afrique » met en œuvre au total **onze composantes bilatérales ou régionales** (voir tableau ci-dessus). Sur la base des lignes directrices du gouvernement fédéral allemand « Prévenir les crises, gérer les conflits, promouvoir la paix » (Ministère fédéral des Affaires étrangères, 2017), le programme place le monopole étatique légitime du pouvoir au cœur de son action afin de protéger la population. Les structures et les institutions du secteur de la sécurité doivent veiller à ce que le travail de la police soit axé sur la protection de la sécurité de la population.

Tous les processus sont élaborés en collaboration avec les institutions partenaires et répondent à leurs besoins spécifiques. Ils s'inspirent des stratégies nationales ou internationales existantes et sont mis en œuvre de manière complémentaire à celles-ci. Dans ce contexte, l'accent est mis sur le respect des normes juridiques, notamment sur la mise en œuvre de la **Charte internationale des droits de l'homme dans la police**. Une grande importance est accordée à la promotion d'**égalité des genres** dans toutes les activités du programme. Les partenaires bénéficient d'un appui dans les domaines de **l'infrastructure et de l'équipement, de la formation initiale et continue et du développement organisationnel**.

Cela se traduit par trois champs d'action : 1) renforcement de la légitimité de la police par l'amélioration de la transparence, du professionnalisme et de la proche des citoyen-ne-s ; 2) amélioration de la performance par le renforcement de la police technique et scientifique et de la justice pénale ; 3) consolidation du monopole étatique légitime du pouvoir par le renforcement des capacités de lutte contre la criminalité transnationale organisée.

Quels résultats avons-nous obtenus à ce jour ?

Dans les trois champs d'action, résultats différents ont été obtenus selon le contexte. Par exemple, en coopération avec les partenaires, les capacités de formation initiale et continue des écoles de police ont été renforcées en Côte d'Ivoire et au Nigeria. La promotion du respect de l'État de droit par la police est également ancrée dans toutes les composantes pays.

La coopération entre les acteurs de la chaîne pénale (police et parquet) a été consolidée. Les succès obtenus en matière d'appui à la police technique et scientifique permettent désormais de développer à cette unité de police un système de réseautage continental. En outre, le programme a soutenu le renforcement des capacités, de coopération et de coordination des acteurs-trices nationaux-les au niveau des interfaces suprarégionales (Union africaine, G5 Sahel) et a ainsi pu améliorer les performances.

Que voulons-nous atteindre de plus ?

Grâce à l'appui-conseil en développement organisationnel, le programme vise davantage à renforcer les procédures de contrôle interne, à améliorer les mécanismes de reddition de comptes et de plaintes ainsi que la professionnalisation de la police dans le domaine de l'État de droit. En outre, le programme veut promouvoir l'amélioration de la performance et de la coopération tout au long de la chaîne pénale, par exemple en soutenant la police technique et scientifique. Cela renforce l'État de droit dans les procédures pénales, depuis l'enquête jusqu'à la condamnation éventuelle et finalement, permet de protéger plus efficacement la population contre la criminalité.

Au niveau transnational, les capacités de l'UA, d'AFRIPOL ainsi que, ponctuellement, de cinq organisations régionales (CEDEAO, EASF, NARC, CDAA, CEEAC) et du G5 Sahel seront renforcées en vue de lutter contre la criminalité transnationale organisée et le terrorisme et de consolider le monopole étatique légitime du pouvoir, notamment dans les régions instables.

Publié par Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Sièges de la société à Bonn et Eschborn, Allemagne

Programme pour la création et le renforcement des unités de Police de plusieurs pays d'Afrique
Potsdamer Platz 10
10785 Berlin, Allemagne
T + 49 30 338424 - 475
F + 49 30 338424 - 22475
marina.mdaihi@giz.de
<https://www.giz.de/en/worldwide/15637.html>

Situation Juin 2020
Texte Ruth Langer

Crédits Photo 1 : GIZ/Ira Sereny
photographiques Photo 2 : GIZ /Monique van der Steen
Photo 3 : Thierry Nangbo
Photo 4 : GIZ/Nathalie Brandes

La GIZ est responsable du contenu de cette publication.

Committant Ministère fédéral des Affaires étrangères
Werderscher Markt 1
10117 Berlin, Allemagne
T +49 (0)3018 17 - 0
F +49 (0)3018 17 - 3402
poststelle@auswaertiges-amt.de
www.auswaertiges-amt.de/fr